

ABONNEMENTS
PAR AN...
PAR SEMAINE...
PAR TRIMESTRE...

ABONNEMENTS
PAR AN...
PAR SEMAINE...
PAR TRIMESTRE...



L'Abcille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTÉRATURE

PRO ARIS ET FOUS

SCIENCES ARTS

Journal Français Quotidien.

NOUVELLE-ORLÉANS, SAMEDI MATIN, 31 DECEMBRE 1904

Fondé le 1er Septembre 1827

L'Abcille de la Nouvelle-Orléans

NEW ORLEANS HERALD PUBLISHED BY THE NEW ORLEANS HERALD CO. LIMITED.
BUREAU: 208 rue de Chartres.
Sous Contre et Beauville.

Published at the Post Office at New Orleans as Second Class Matter.

POUR LES PRÉFÉRES ABONNÉS DE BRÉSIL, VENEZUELE ET LOCATIONS, RÉGIONS DE BOURGOGNE, AU PRIX RÉDUIT DE 30 CENTES LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE.

LA GUILLOTINE MENACÉE EN FRANCE.

Ces jours derniers, au moment de la discussion du budget de la Justice, à la Chambre, écrit Jean Friblo, la guillotine a été un moment menacée. On a discuté crédits accordés en vue des exécutions capitales, et un grand débat qui a été remis, a failli s'engager sur la peine de mort.

Le ministre ne s'y tint point refusé. Il n'a demandé qu'à l'éclaircir. L'issue n'en serait guère douteuse, aujourd'hui, on peut le garantir. La peine de mort, est à son tour, virtuellement condamnée.

Lentement, mais sûrement, les arguments de ses adversaires ont pénétré la conscience publique. Avec quelle éloquence et quelle force de raisonnement tant de penseurs se sont élevés contre ce droit que s'arroge la société d'ôter la vie à une créature humaine, même coupable. Que de pages admirables de Hugo, sur cette question poignante. Et, parmi tant d'autres, c'est à lui en effet que l'on pense naturellement, parce que chez lui, la puissance magnétique de la forme a doublé la puissance de sa généreuse drachmétique.

"Ah" s'est écrié, un jour, vous laissez l'assassinat jusqu'à tuer l'assassin. Moi, je hais le meurtre jusqu'à vous empêcher de devenir meurtrier. Tous contre un, la force collective employée à une agonie, quoi de plus odieux. Un homme tué par un homme et fraye la pensée, un homme tué par les hommes, la conscience.

Toute l'argumentation morale contre la peine de mort est là. Déjà, en 1764, alors que le bourreau ne se bornait pas à supprimer une existence, mais la supprimait avec des raffinements de cruauté dans le supplice, un homme courageux avait osé, un des premiers, émettre ces vérités profondes. Et on ne peut oublier, quand cette vieille discussion vient à surgir de nouveau, le grand nom de ce noble et par Beccaria qui protesta contre les tenailles, le cheval, la roue, la bache, la potence.

En fait, il avait déjà tout dit, avec une fougueuse logique, quand il affirmait que la peine de mort n'était appuyée sur aucun droit: "N'est-il pas absurde, s'écriait-il (et, citoyen d'une ville opprimée par la tyrannie étrangère, il y avait de la vaillance de se part à tenir ces discours), n'est-il pas absurde que les lois, qui ne sont que l'expression de la volonté générale, qui détestent et punissent l'homicide, ordonnent un meurtre public pour détourner les citoyens de l'assassinat!" C'est lui qui disait encore, abordant la question sous toutes ses faces, en attendant de la répliquer générale pour le bourreau: "C'est que, dans une partie reculée de notre zèle, où les principes naturels ne sont point encore altérés, nous retrouvons, un sentiment qui nous crie qu'un homme n'a aucun droit légitime sur la vie d'un autre homme..." Et Beccaria, dès lors, tenait aussi pour imparfaite toute législation qui, avant de punir le crime, ne s'occupait pas de le prévenir efficacement.

Quand on relit ce petit livre de Beccaria, dont on a dit avec raison que jamais tant de vérités serrées n'avaient tenu en un aussi petit espace, on est frappé de ce qui reste de toujours moderne dans ses idées.

A ces hautes raisons contre la peine de mort s'en est ajoutée une autre: celle de son inutilité. Depuis si longtemps que la guillotine fait son œuvre sanglante, il faut bien se rendre compte qu'elle est impuissante à enrayer le mal. L'affreuse vérité, c'est qu'elle ne répand pas la terreur qu'on lui prête. Les crimes ne diminuent point et la rouge vision de l'échafaud ne semble servir à rien.

Le meurtrier par préméditation, par cupidité, par sauvagerie de brute, celui pour lequel on ne peut invoquer des circonstances atténuantes, est un joueur tragique. Ou il échappera à la justice, ou il payera de son sang le crime qu'il avait intenté à commettre. Il a envisagé cette hypothèse du châtiment, et elle n'a point suffi à le retenir. Il faut bien qu'il ait fait ce calcul, qu'il l'ait accepté avec une farouche décision, car il se résout à son sort, le plus souvent avec une sorte de facilité.

J'ai vu (et quel ignoble spectacle!) quelques exécutions, et les condamnés marchaient tous au supplice avec fermeté. Ils avaient perdu la partie, ils acquiesçaient résolulement — avec leur tête. Peut-être, même, étaient-ils soutenus par une conception dévouée d'héroïsme, pour avoir assisté, avant d'être à leur tour eux-mêmes, à ce dénouement d'un drame.

Un doit bien reconnaître que les âmes criminelles sont si sinistrement trempées que la pensée de la guillotine ne parvient pas à les effrayer. Elles font ce monstreux raisonnement qu'on n'accomplit rien sans risques, et elles admettent ce risque de la mort rapide, dont les préparatifs sont le plus possible abrégés. L'intimidation, qui est un des motifs de la sévérité de la loi, ne produit pas, évidemment, les résultats attendus. L'homme, le criminelatisme même, dépendant, ce n'est en core, au moins dans certains cas, la peine de mort, n'aurait-il pas le prestige singulier qu'éveille la mort, infligée de sang-froid, par des juges, et ne reconnaissant pas quelle multiple soient les crimes par imitation?

Lisez, à ce sujet la thèse du docteur Aubry, qui prouve que le spectacle, que la lecture même du récit des exécutions, ne fait que familiariser les imaginations vicieuses avec la mort, par ce ne saisis quel effrayant cabotage.

— J'ai vu mourir Campi, répondit avec forfanterie Gamahot quand, au suprême moment on l'exhorta au courage. Et un autre condamné, Poncet, disait au bourreau, qui lui fait les mains: — Ne vous gênez pas, je sais ce que c'est, j'en ai déjà vu arranger pas mal!

Le révérend Roberts, qui fut, pendant cinquante ans, annuaire de la justice anglaise, a rapporté que, sur cent-soixante-sept condamnés qu'il avait conduits à l'échafaud, cent-soixante et un avaient été présents à des exécutions. Il faut même admettre, si étrange que cela soit, une certaine tentation de l'échafaud, quelque chose comme une monstrueuse gloire d'être le héros de ce spectacle tragique.

Un certain Alfred Pierre essaye de tuer un homme qu'il ne connaît pas. On l'arrête, heureusement avant qu'il ait pu achever sa victime. On l'interroge sur le mobile de son crime et il répond qu'il n'avait aucune animosité contre ce passant, mais que, pour finir (il avait déjà nombre de condamnations à son actif) il aime autant "mourir d'une mort que d'être de l'ordinaire".

En Angleterre, le matelot West, il y a quelques années, préférait le haut de la falaise de Portland un de ses camarades, avec qui il se promenait, et assista, en haut, à son agonie. La scène a été en des termes, il est conduit à la prison, et il déclare qu'il a commis le meurtre pour éprouver son courage quand il serait puni.

quent de la mort! Déjà, Hugo disait, dans sa célèbre lettre aux Genevois: "La peine de mort n'est ni exemplaire, ni juste, ni utile".

Je m'en tiens à cette seule constatation de son inutilité. Elle l'est évidemment, puisque dans les périodes mêmes où elle est appliquée le plus fréquemment, elle n'influe aucunement sur la proportion de la criminalité. Elle n'impose pas la moralisation par la force. Ce n'est pas d'elle que viendra la diminution des attentats.

N'y eût-il que cette raison, en dehors des raisons supérieures, morales et philosophiques qui, depuis si longtemps, militent pour l'abolition de la peine de mort, si la sinistre machine accomplissait réellement sa besogne à quoi bon la dresser?

DEPÊCHES

Télégraphiques

NOUVELLES Américaines

ET Etrangères.

Retour de l'amiral Skrydloff
St Pétersbourg, 30 décembre.— Le vice-amiral Skrydloff, commandant de l'escadre de Vladivostok, rentrera à St Pétersbourg en janvier.

Arrestations importantes.
Londres, 30 décembre.— La police a arrêté deux membres importants d'une bande internationale qui depuis deux ou trois ans fabrique une grande quantité de faux billets de cinq livres sterling de la banque d'Angleterre. Nombre de ces billets ont été mis en circulation en Amérique et sur le continent. Un des individus arrêtés est un

Flours pour les Jours Fériés et le Nouvel An.
Roses de choix les plus fraîches, Carnation, Géillets, Violettes.
BELLES Fougères, PALMES ET AUTRES PLANTES EN POTS.
CHAS. ÉBLE,
LE FLEURISTE DE LA RUE BARONNE,
104 Rue Baronne près Canal et au Jardin 1303 Rue Sappeltin.
PHONES 2746-67

AU PUBLIC.

Les acheteurs de la ville et de la campagne ayant besoin d'un des articles dont se compose notre stock, feront bien de venir examiner notre assortiment avant de s'adresser ailleurs. Celui-ci comprend des GLACES FRANÇAISES et ALLEMANDES, avec cadres dorés ou cadres en bois, de toutes grandeurs et de tous les genres; de GRAVURES, cadres pour tableaux et portraits; de STORES, corniches, embrasses, albums, étagères, ornements de fantaisie, statues en bisque et bronze, vases, bibelots, accessoires, etc., etc. Nous appelons particulièrement l'attention du public sur la grande variété des articles que nous avons en magasin et sur notre importation de GLACES FRANÇAISES pour cheminées et pour panneaux. Nous sommes les seuls qui possédons un véritable entrepôt de glaces à la Nouvelle-Orléans. Notre établissement est le plus vaste qui existe dans le Sud et est l'égal de n'importe quel autre aux Etats-Unis. Nous pouvons donc vendre à meilleur marché qu'aucune autre maison de la ville faisant le même genre d'affaires et prétendant s'y connaître. Il n'en existe pas d'ailleurs qui en fasse une spécialité comme nous. Nous espérons que les acheteurs feront leur profit de ce que nous venons d'exposer.

Oscar Uter, Gérant. **L. UTER, HEIRS**
Nos 222 et 223 RUE ROYALE.

graveur que l'on accuse d'être le manufacturier des billets. La police surveille de nombreux étrangers qui sont arrivés à Londres dans le but d'obtenir de nouveaux billets contrefaits.

Escadre japonaise.
New York, 30 décembre.— On mande de Londres au "Sun":

Une dépêche de Batavia, Java, au Lloyd's annonce qu'une escadre battant pavillon japonais a passé au large de la côte occidentale de Java, ce matin de l'heure.

La prise du Fort Rihlung.

Du quartier général de l'armée japonaise devant Port Arthur, via Fusan, 30 décembre.— La fort Rihlung capturé hier par les japonais était le plus grand et le mieux défendu de la ligne orientale des forts russes.

Des galeries de mines avaient été perforées par les japonais dans le roc sur lequel le fort est construit, et deux tonnes de dynamite furent employées par les assiégeants pour compléter leur œuvre.

Le spectacle présenté par l'explosion fut tout à la fois terrible et magnifique. La moitié de la garnison russe fut tuée par la première charge. Le reste de la garnison fit une résistance désespérée, mais fut bientôt obligé de battre en retraite devant la supériorité numérique des assaillants. Les japonais se sont emparés de 3 canons de gros calibre, de 37 canons à tir rapide et de 2 mitrailleuses.

A Vladivostok.
Chefoo, 30 décembre 9 heures du soir.— Le vapeur anglais "Arcton" arriva aujourd'hui à Vladivostok, rapporte qu'une grande activité est déployée dans ce port.

Les Russes mettent la dernière main au bassin de radoub, afin qu'il soit prêt à l'arrivée de la seconde division de l'escadre du Pacifique.

Les croiseurs actuellement à Vladivostok ne quittent jamais le rade.

Un passage sera ouvert dans la glace lorsque les croiseurs ancrés en ce moment à Vladivostok se préparent à aller rejoindre l'escadre de l'amiral Rojestvensky.

Accident de chemin de fer.
Knoxville, Tenn., 30 décembre.— Un accident a eu lieu à 4 heures ce matin sur le chemin de fer Atlanta, Knoxville et Southern, près de Oswa done, à 50 milles au sud de Knoxville. Huit chars remplis de scories, ont déraillé et ont été à peu près démolis.

La locomotive a été légèrement avariée. Aucun membre de l'équipe n'a été blessé.

La voie était déblayée à 9,30 heures.

Histoire sans fondement.

Londres, 30 décembre.— Il a été découvert aujourd'hui que l'histoire de la forte assurance obtenue sur la vie de l'empereur Nicolas, à la Compagnie Lloyds de Londres par des détenteurs de bons russes n'a d'autre fondement que le fait qu'un individu a proposé hier de prendre une police d'assurances de \$5,000 sur la vie de l'empereur de Russie à raison de 45 guinées par mille pour un an. Il a pris aujourd'hui une police de \$2,500 au même taux.

AU MAROC.

New York, 30 décembre.— On mande de Tanger au "Herald":

La ville d'Alcazar est de nouveau menacée par des montagnards Kabyles. Ces bandits appartiennent à la même tribu qui avait récemment assiégé la ville ensuite d'une dispute qui s'était élevée entre un marocain et un espagnol.

A cette époque les Kabyles avaient prélevé un rançon sur les habitants d'Alcazar; il est probable que cette tentative, par cette première tentative, les bandits exigent maintenant une beaucoup plus forte somme. La ville n'est pas préparée pour opposer une résistance sérieuse.

Singulière attitude.

New York, 30 décembre.— Les paroissiens intéressés dans les accusations portées contre l'évêque Talbot ont été considérablement irrités par les dépêches de Huntington, Pa., annonçant que les habitants de ce lieu dont les noms figurent dans les charges avaient repudié leurs signatures.

Une conférence a été convoquée pour discuter la question sous sa forme nouvelle.

Le Dr Irvine a été appelé au téléphone et a eu, à longue distance, une conversation très animée.

Herbert Noble, conseiller principal des accusateurs, s'était opposé à la publication des noms des le début.

Il est parti pour Philadelphie ce matin pour s'occuper de l'affaire.

"Je n'y comprends rien, a-t-il dit. Je suis certain que les signataires savaient ce qu'ils faisaient en mettant leurs noms au bas des dénonciations et qu'ils l'ont fait de leur plein gré. La pétition une fois signée a été mise dans une lettre d'un des habitants de Huntington et adressée au Dr Irvine. J'ai vu la lettre qui déclarait que tous les signataires seraient heureux d'aider à justifier le Dr Irvine. Je suis surpris d'apprendre qu'ils veulent maintenant rétracter leurs assertions, mais je doute qu'ils causent ainsi aucun délai.

J'ai refusé de révéler les noms de ceux qui ont signé les accusations de crainte d'empêcher la justice d'arriver à ses fins, mais je vois que ces noms ont été obtenus d'une source quelconque et publiés. Nous apprenons que cinq des signataires répudient leurs signatures. Leur action n'empêchera cependant pas que l'enquête se poursuive et si elle cause un délai il sera tout attendu qu'il ne sera pas nécessaire de recommencer l'affaire. Je ne suis pas assez au courant de la position des signataires pour annoncer ce que leur attitude va provoquer."

LE SECRETAIRE TAFT.

Cincinnati, Ohio, 30 décembre.— La Chambre de Commerce de Cincinnati, par un vote unanime du bureau de direction, a élu M. William H. Taft, secrétaire de la guerre, membre honoraire à vie de ladite chambre. Cet honneur n'avait jusqu'à présent été décerné qu'au sénateur George H. Pendleton.

Valeur de la Nourriture.

En choisissant du Lait Condensé il est important d'obtenir une marque de qualité uniforme qui contienne toute la substance Grasse du Beurre, qui forme la partie la plus nourrissante du Lait Condensé. La vieille marque de Lait Condensé Eagle Brand est digne de confiance et sans contredit la meilleure à employer.—Ad.

Arrivée de l'amiral Togo à Tokio.



L'AMIRAL TOGO.

Tokio, 30 décembre.— L'amiral Togo et le vice-amiral Kamimura accompagnés par leurs états-majors sont arrivés ce matin à 9 heures 30 à la gare Shimbashi à Tokio.

Leur voyage de Kure à Tokio, n'a été qu'une longue ovation.

De bonne heure ce matin les rues de Tokio, superbement décorées, regorgeaient de monde.

Des représentants de l'empereur et de l'impératrice, le jeune prince Fushimi, des hommes d'état, les ministres et des milliers d'écoliers attendaient à la gare l'arrivée des héroïques marins.

Le modeste amiral Togo, dans son uniforme de service, semblait embarrassé par cette bruyante réception.

Après des échanges de salutations avec les dignitaires présents les deux amiraux parvinrent à se frayer un chemin jusqu'aux voitures qui avaient été mises à leur disposition par l'empereur et se dirigèrent vers le palais. La foule manée sur tout le parcours du cortège acclamait les héros par les

cri mille fois répétés de "Ban zai".

Précédé par un détachement de gendarmes à cheval le cortège fit une courte halte au ministère de la marine où les héros furent salués et félicités par le ministre et où de nombreux toasts furent échangés aux succès futurs du Japon.

L'amiral Togo et le vice-amiral Kamimura se rendirent ensuite au palais impérial.

Il est probable que les deux illustres marins resteront à Tokio une semaine entière, pendant laquelle ils discuteront avec l'état-major général les plans des opérations futures.

Démision du cabinet roumain.

Bucharest, Roumanie, 30 décembre.— Aujourd'hui, à l'ouverture de la séance du sénat roumain, le Premier ministre Sturdza a annoncé la démission du cabinet. Cette résolution a été prise ensuite de la démission du ministre des finances et du ministre des travaux publics.



LE VICE-AMIRAL KAMIMURA.